

Certificat

Mortiers et produits connexes Mortier d'enduit monocouche de rénovation de façade

PRB FINICHAUX

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société PRB
ZI de la Gare FR - 85150 LA MOTHE ACHARD
Usine FR - 85150 LA MOTHE ACHARD

le droit d'usage de la marque QB Mortiers et Produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1^{er} octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.



Décision de reconduction n° 1304-49 E 146 du 04 décembre 2018
Cette décision se substitue à la décision n° 1296-49 E 146 du 26 juillet 2018
Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.
Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme EN 998-1 :

Mortier d'enduit monocouche OC

Autres Caractéristiques :

A ce Certificat QB est attachée la catégorie de l'enduit suivante :

OC 1

Ce classement, tel que spécifié dans le NF DTU 26.1 P1-2 (§8.2.3.3), permet d'assurer la compatibilité de l'enduit avec les supports suivants :

Type de maçonnerie à enduire (exemples)
Rt3 Éléments de résistance à l'arrachement élevée (Blocs de béton de granulats courants, briques)
Rt2 Éléments de résistance à l'arrachement moyenne (Briques, blocs de béton de granulats légers)
Rt1 Éléments de résistance à l'arrachement réduite (Blocs de béton cellulaire autoclavés)

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso l'Avis Technique 7/18-1729_V1

Ce certificat comporte 1 page.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB
Pour le Directeur Technique

Yannick LEMOIGNE